



Comité chez Harry, le 22 novembre à 17.30. Présents : Harry- Sarah et Yolande

- Noël du judo 21 décembre :

- Nous avons discuté de maintenir la distribution des distinctions, honorariat et ancienneté pendant le Noël du Judo. Les assiduités au cours (présences) seront récompensées à la fin du tournoi interne du club.
- Cette année Anne-Marie recevra son diplôme de membre d'honneur et la bouteille étiquetée « judo »-
- Sarah a proposé d'attribuer un mérite sportif à Sarah Nanchen pour son titre valaisan, et surtout pour son attitude générale sur le tatami : elle est travailleuse, enthousiaste, toujours devant et à fond. Voir un petit souvenir aux environ de CHF 50 en relation avec le judo.
- Démonstration : Sarah met en place le programme avec les moniteurs. La démo durera environ 10 min de plus qui seront consacrées aux adultes.
- Nous proposons de préparer des cornets de Noël qui seront distribués à la sortie du Noël sur le modèle de ceux de la gym. Chantal peut-elle s'occuper des courses en même temps que pour la gym. On peut aussi varier la composition pour pas confondre...pis Marie fait partie des deux sociétés.... Jean-Lou tu sais le nombre de membres pour les préparatifs. Les cornets seront fait une semaine avant, un mercredi soir après l'entraînement. Dans les achats : panettone, tresse, chocolats pour le vin chaud et les sachets.... Merci d'avertir si ça ne joue pas pour les achats. On s'organisera. Sarah s'occupe du vin chaud. Et prévoir les boissons non alcoolisées, Jean-Lou c'est toi a l'œil sur le stock.
- Il est proposé un souper thaï pour les judokas après le Noël, merci de prévoir des inscriptions. Sarah demande des propositions au magasin thaï.

- Chauffage

- Après examen des propositions de Stucky et Citerna, il est décidé de remercier Stucky pour sa proposition en disant que nous avons choisi une autre option. Nous prenons la version Citerna – Patrick Hitter pour un gain proportionnel d'environ CHF 1'000. Sarah se charge de dire à Patrick de s'occuper de ce changement. Il faudra casser un bout de mur et le remonter, Sarah demandera à Yvan Martin s'il veut bien le faire. En outre, il sera demandé au chauffagiste dans quelle mesure on peut économiser de l'électricité si on modernise les aérochauffeurs. En effet, nous avons constaté que la facture d'électricité est très élevée : environ CHF 2'300 par an.
- La commune nous octroie un montant de CHF 2'500 pour ces frais, mais nous estimons que c'est beaucoup de consommation, donc nous allons chasser le gaspillage. Entre autre, il faut faire une notice indiquant que les chauffages électriques du carnotzet restent éteints sauf emploi du local pour un assez long moment. De plus il n'est plus question de voir les chauffages à fond avec les fenêtres ouvertes.

- Divers

- Harry transmet la lettre informant des nouveaux subsides octroyés par la Commune selon les nouveaux critères : formation – propres locaux et charges offertes par la municipalité jusqu'à ce jour, mais qui seront facturés au club dès 2013.
- Sarah doit prendre la mesure du support pour le tapis d'entrée au sommet de l'escalier, Yolande ira en commander un sur mesure.
- Il est suggéré d'acheter quelques babouches pour les personnes qui ne font qu'un passage au dojo.
- Yolande doit commander un balai avec deux pates microfibre pour nettoyer le tatami après chaque usage.
- Yolande doit finaliser les statuts pour impression et distribution.
- Les règlements ont été revus et transmis au comité corrigés. Il faudra mettre en évidence le règlement interne au dojo et le placarder bien en vue et en grand en A3 au moins.

Fin de la séance vers 19h30 et bon souper concocté par Marie-Christine.

Yolande, secrétaire